



Avignon, le 24/03/2016

COMPTE RENDU DU CDAS DU VAUCLUSE DU 24 Mars 2016

Lecture et remise en premier lieu de la liminaire intersyndicale ci-jointe. Cette liminaire portait entre autre, sur le refus de cautionner un budget national en réduction drastique des moyens alloués à l'action sociale et sur le mouvement de protestation des assistants de service social contre la mise en place du RIFSEEP.

L'ordre du jour de ce CDAS portait sur les points suivants.

- Approbation du procès verbal de la séance du 19/11/2015

- Orientations 2016

L'orientation est basée sur l'action sociale, la gouvernance des actions sociales avec pour cette dernière la vigilance sur la bonne tenue des crédits, Solidaires Finances refuse les négociations avec les autres ministères (revu à la baisse), nous avons proposé une ouverture des colonies pour les vacances de la Toussaint,

- Compte-rendu annuel de l'assistante de service social

L'assistante sociale s'est exprimée sur le mouvement engagé par tous les acteurs sociaux depuis décembre 2015 notamment sur la mise en place du RIFSEEP. Le compte-rendu n'a donc pas été présenté au grand désespoir du Président qui voulait les statistiques.

Après une suspension de séance, l'intersyndicale a adressé une motion de soutien aux assistants de service social.

- Crédit d'actions locales 2016 :

Après une présentation des propositions d'utilisation des crédits pour 2016, Solidaires Finances a demandé une réflexion sur des actions innovantes sous conditions de ressources telles que aides aux devoirs/soutien scolaire, aide au permis de conduire, chèques CESU pour l'achat de licences sportives lors de la rentrée scolaire. Affaire à suivre ...

La déléguée précise que dorénavant un questionnaire de satisfaction sera demandée après chaque action .

- Restauration collective RIA AVIGNON.

Une nouvelle circulaire sur le fonctionnement des RIA est sortie le 21/12/2015 : cela nécessite une remise à plat des statuts, des conventions, des modalités de fonctionnement des RIA.

En attendant, pour le RIA d'Avignon, il a été acté que les retraités pourront bénéficier de la subvention complémentaire de 1,90€, que les fonctionnaires stagiaires bénéficieront d'un tarif social et que les agents du Ministère extérieurs à la Cité bénéficieront du même tarif que les agents

d'Avignon (à savoir subvention interministérielle de 1,22 € (indice inférieur à 466) et subvention complémentaire de 1,90€).

Nous avons été informés qu'un appel d'offres pour un nouveau prestataire (avec des produits bio et des produits locaux de proximité en circuit court) a été lancé suite à la décision prise lors de la dernière AG extraordinaire de l'ARIA avec une mise en place de la nouvelle société en juin 2016.

Suite à l'augmentation du plafond de l'harmonisation tarifaire au 01/02/2016 fixé à 5,65 €, le reste à charge a été unifié et donc augmenté au niveau national à 4,43€ par agent pour un repas complet (déduction de la subvention interministérielle de 1,22 €) pour les indices inférieurs à 466 et à 5,65 € pour les autres : cette augmentation concerne les agents sur les sites extérieurs : Orange, Carpentras et Cavaillon.

Solidaires Finances s'est opposé à cette augmentation du coût des repas pour les agents du fait des pertes cumulées de pouvoir d'achat, du blocage du point d'indice et des rémunérations depuis 2010, tout en faisant remarquer que la subvention interministérielle de 1,22 €, elle de son côté, n'a pas augmenté en 2016 au motif qu'il n'y avait pas d'inflation.

- Questions diverses :

Solidaires Finances a profité de ce CDAS pour évoquer en questions diverses un certain nombre de points mettant un frein à la mise en œuvre de l'action sociale, comme notamment la problématique des transports avec l'obligation de suivre un marché public national, le manque de personnel dans les délégations en revendiquant la création d'un poste d'assistant de délégation...

La problématique des logements sociaux a été évoquée, plus particulièrement pour les célibataires : en réponse, la déléguée demande aux agents concernés de ne pas hésiter à formuler leur besoin auprès de la délégation à l'action sociale.

Après un premier mandat de 5 ans, la déléguée nous fait part de son désir de renouveler son mandat pour les 5 années à venir.

Solidaires Finances attache une grande importance à l'action sociale qui grâce à ces prestations permet aux agents de mieux faire face à leurs difficultés . **Restons vigilants !!!!!**